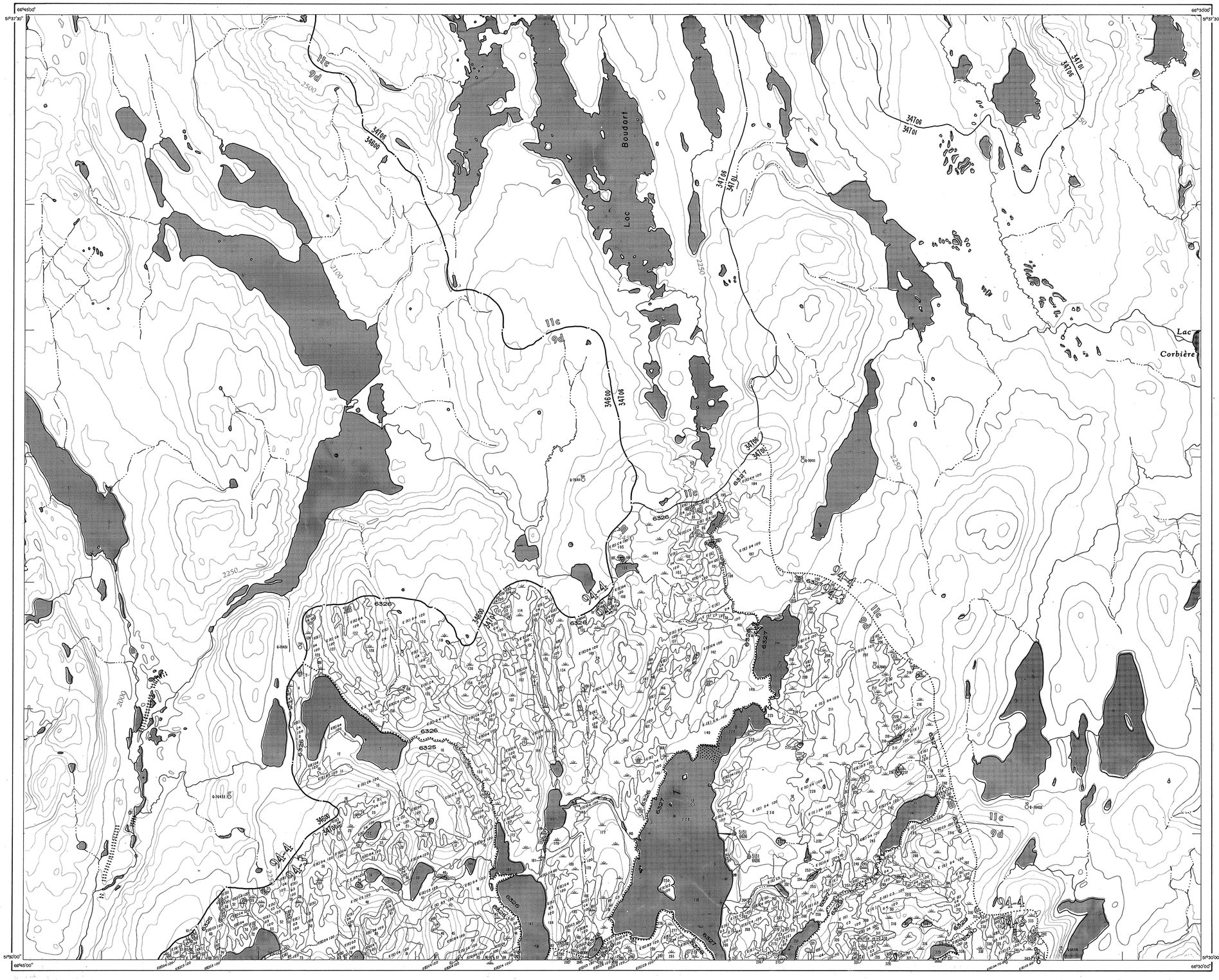

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	à sapin et/ou épinette blanche	R	R
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— —	à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— —	à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— —	à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— —	à pruche	R (Pu)	R (Pu)
— —	à mélèze (plantation)	R (M)	R (M)
Pessière	(épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (E)	R (E)
— —	à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— —	à mélèze	R (M)	R (M)
— —	à pruche	R (Pu)	R (Pu)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— —	à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— —	à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— —	à épinette noire (plantation d'épinette blanche)	R (E) p	R (E) p
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	R (E) p	R (E) p
— —	(plantation de mélèze européen)	R (M) p	R (M) p
— —	(plantation d'épinette rouge)	R (E) p	R (E) p
Sapinière	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)	R (S)
— —	à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— —	à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— —	à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— —	à mélèze	R (M)	R (M)
— —	(plantation de sapin baumier)	R (SB) p	R (SB) p
Pinède à pin blanc			
— — — —	avec pin rouge	R(Pr)	R(Pr)
— — — — — —	et/ou rouge(s) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R(Pr)	R(Pr)
— — — — — —	avec thuya (cèdre)	R(C)	R(C)
— — — — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	R(E)	R(E)
— — — — — —	avec mélèze	R(M)	R(M)
— — — — — —	avec pin gris	R(Pg)	R(Pg)
— — — — — —	avec pruche	R(Pu)	R(Pu)
— — — — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	R(S)	R(S)
— — — —	(plantation)	R(Pb) p	R(Pb) p
Pinède à pin gris			
— — — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R(Pg)	R(Pg)
— — — — — —	avec thuya (cèdre)	R(C)	R(C)
— — — — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	R(E)	R(E)
— — — — — —	avec mélèze	R(M)	R(M)
— — — — — —	avec pin blanc	R(Pb)	R(Pb)
— — — — — —	avec pruche	R(Pu)	R(Pu)
— — — — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	R(S)	R(S)
— — — —	(plantation)	R(Pg) p	R(Pg) p
Cédrière	(le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	T (C)	T (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	T (E)	T (E)
— —	à mélèze	T (M)	T (M)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	T (Pb)	T (Pb)
— —	à pin rouge	T (Pr)	T (Pr)
— —	à pin gris	T (Pg)	T (Pg)
— —	à pruche	T (Pu)	T (Pu)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	T (S)	T (S)
— —	(plantation de thuya?)	ThSp	ThSp
Pruchière			
— —	(la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)	Pu (Pu)
— —	à thuya (cèdre)	Pu (C)	Pu (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu(E)	Pu(E)
— —	à mélèze	Pu(M)	Pu(M)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)	Pu(Pb)
— —	à pin rouge	Pu(Pr)	Pu(Pr)
— —	à pin gris	Pu(Pg)	Pu(Pg)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Pu(S)	Pu(S)
— —	(plantation de pin sylvestre)	Pu p	Pu p
Mélèzin		Me	Me
— —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)	Me (M)
— —	à thuya (cèdre)	Me (C)	Me (C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	Me (E)
— —	à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)	Me(Pb)
— —	à pin rouge	Me(Pr)	Me(Pr)
— —	à pin gris	Me(Pg)	Me(Pg)
— —	à pruche	Me(Pu)	Me(Pu)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	Me (S)
— —	(plantation de mélèze européen)	Me(M) p	Me(M) p
— —	(plantation de mélèze japonais)	Me(J) p	Me(J) p
— —	(plantation de mélèze hybride)	Me(H) p	Me(H) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes	avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — — —	avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — — —	avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
— — — — — —	avec résineux	F(R)	F(R) (R)
— — — — — —	avec sapin	F(S)	F(S) (R)
— — — — — —	avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E) (R)
Bouleaux à bouleaux blancs	avec sapin	(B)S	(B)S (R)
— — — — — —	avec épinette noire ou rouge	(B)E	(B)E (R)
— — — — — —	avec pin gris	(B)Pg	(B)Pg(R)
— — — — — —	avec pin blanc	(B)Pb	(B)Pb(R)
— — — — — —	avec pin rouge	(B)Pr	(B)Pr (R)
— — — — — —	avec résineux	(B)R	(B)R (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes	avec résineux	(B)R	(B)R (R)
Feuillus d'essences tolérantes	avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — — —	avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(R)
— — — — — —	avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(R)
— — — — — —	avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E) (R)
— — — — — —	avec résineux	F(R)	F(R) (R)
Peuplerais à peupliers	avec résineux	(P)R	(P)R (R)
Érablières résineuses		E(R)	E(R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M (F)	M (F) (R)
— — — —	sur station humide	M(F)h	M(F)h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — à bouleaux jaunes	(B)
— — (plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	(B)
— — à bouleaux jaunes	(B)
Peuplerais	(P)
Peupliers-Frênes	(P)F
Érablières	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E(B)
— — à bouleaux jaunes	E(B)
— — à peupliers	E(P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E(F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E(F)
Plantation d'érable à sucre	E(S) p
— — — — — — (plantation)	Pe(S) p
— — de peuplier	Pe(P) p
— — de peuplier hybride	Pe(H) p
— — de frêne d'amérique	Pf Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	A
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	c damier
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisseur légère	cp
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivante: ⊖ 16 50% ⊕ 51 & 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Chablis partiel	ch
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10	1 — 10 ans	30	20-30 (ans)
20	11 — 20 ans	40	30-40 "
30	21 — 30 ans	50	40-50 "
40	31 — 40 ans	60	50-60 "
50	41 — 50 ans	70	60-70 "
60	51 — 60 ans	80	70-80 "
120	61 et plus	90	80-90 "
		100	90-100 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune ou vieux indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cm; Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.

Vieux indéterminé: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges critiques de 60 cm; Autres peuplements, majorité des tiges vert plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 20 %	aucun
Moyenne	21 à 40 %	'
Forte	41 à 70 %	"
Abrupte	71 % et plus	'''

Superficie entourée de pentes > 51% ⊗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (20cm)	2 (10m)	3 (15m)	4 (20m)	5 (25m)	6 (30m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 @ 50m ⊗ — densitométrie, classes de pente, classes d'âge, classes de hauteur, classes de densité, type de couvert

R C5 c148 01 — classe de pente, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS FORESTIERS D.G.R. INC DG 94-3
SIGNATURE : Jacques H. Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1976-88 / Année de publication : 1989 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 94-3*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 16
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 3470*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97000
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 6330*
Région écologique 9d*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/5/88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-14 S.E.	22-0-15 S.O.	22-0-16 S.O.
22-0-11 N.E. S.E.	22-0-10 N.O. S.O.	22-0-9 N.O. S.O.
22-0-6 N.E.	22-0-7 N.O.	22-0-8 N.O.

22 0/10 S. E.